501506

Rapport d'activité

Année 2020



L'année 2020 aura été une année particulière, exceptionnelle et dramatique qui marquera profondément les esprits des Maralpins et des sapeurs-pompiers du corps départemental des Alpes-Maritimes.

Peu de structures sont capables, comme les SDIS, de pouvoir mobiliser en un temps si court autant de moyens humains et matériels, de modifier ses modes opératoires, afin de s'adapter à une crise pour se mettre au service de la population. Cette réactivité permet au Préfet et aux Maires de pouvoir assurer avec efficacité les secours auprès de nos concitoyens.

Les périls auxquels nous avons fait face depuis le printemps 2020, la pandémie et l'état d'urgence sanitaire qui ont bouleversé le monde et provoqué une triple crise, sanitaire, économique et civique, la tempête Alex qui a endeuillé notre département et provoqué des dégâts matériels et psychologiques incommensurables, l'attentat perpétré à la basilique Notre-Dame,

à Nice, n'ont pas fait vaciller les fondations de notre institution.

Pour préserver la sécurité de nos agents, le conseil d'administration du SDIS et le contrôleur général René DIES ont rapidement pris des mesures exceptionnelles et rigoureuses afin que les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, les personnels administratifs et techniques, poursuivent avec une remarquable efficacité leurs activités et leurs actions de soutien et de secours à la population.

Ces mesures exceptionnelles dans l'application de protocoles sanitaires strictes ont été une exigence permanente avec une adaptation des procédures opérationnelles et des conditions de travail pour une protection maximale notamment en activant son plan de continuité d'activité ou par la mise en place du télétravail, de visioconférences…les mesures de protection ont été efficaces au sein de l'établissement comme lors des opérations de secours.



Charles Ange GINÉSY Président du Conseil Départemental, Président du Conseil d'Administration du SDIS des Alpes-Maritimes

administratifs et techniques du sactive secon sanitaires strictes ont ét adaptation des procédu travail pour une protect son plan de continuité

professionnels

2020, une année hors-norme

pour les pouvoirs publics, la

population des Alpes-Maritimes

mais aussi pour les sapeurs-

volontaires et les personnels

pompiers



Solidarité, complémentarité et une mobilisation sans précédent **lors de la Tempête Alex**

13%



On note que le SDIS 06 a connu une baisse de 13 % de son activité opérationnelle en 2020 due en grande partie à la crise sanitaire et les différentes périodes de confinement de la population, comme tous les SDIS de France avec une moyenne de 8.5 % de baisse du nombre d'interventions au plan national.

Toutefois 538 avec 95 interventions sapeursles pompiers du SDIS 06 ont connu une sollicitation opérationnelle hommes.heures record. En effet la charge opérationnelle sapeurs-pompiers des SDIS 06 uniquement et pour le seul mois d'octobre 2020, au cours de la tempête Alex, a été l'équivalent de 2 mois et demi d'une activité mensuelle normale.

A ce titre 48 heures après l'annonce du Ministre des solidarités et de la santé de l'ouverture de la vaccination aux sapeurs-pompiers, dès le 8 janvier, le service de santé et de secours médical (SSSM) du SDIS a procédé sans délai à la campagne de vaccination auprès de l'ensemble des sapeurs-pompiers éligibles. On peut saluer également le déploiement des personnels de santé au profit notamment de l'aéroport de Nice, des centres de vaccination de Roquebrune-Cap-Martin et de Vence, de l'escadron de Gendarmerie mobile de Grasse, des laboratoires Cerballiance...pour la réalisation des tests antigéniques.

La Tempête Alex a mis en exergue la solidarité, la complémentarité par une mobilisation de moyens humains, matériels et techniques de la sécurité civile, des forces de sécurité et des forces armées, des associations et autres partenaires civils qui ont activement pris part aux opérations de sauvetage, de soutien et d'aide à la population des Alpes-Maritimes.

Malgré ces bouleversements, la concrétisation des projets et des actions du SDIS a été possible grâce à l'engagement de tous les groupements et services supports du SDIS. Des projets réalisés avec un budget de 164 867 992 euros réellement dépensés, dont 25 397 992 euros de dépenses en investissement, soutenus par la contribution du Conseil Départemental.

A titre d'exemple, 14 395 954 euros de constructions et travaux bâtimentaires et 8 482 759 euros en achat de matériels.

Ainsi afin de maintenir une réponse opérationnelle de qualité un plan d'équipement pluriannuel a été validé en conseil d'administration pour le remplacement d'environ 12 à 15 % des VSAV chaque année.

En 2020, 15 VSAV ont été livrés pour un investissement annuel de 1 220 338 euros, mais aussi 3 Véhicules légers médicalisés, 3 Fourgons d'incendie, 8 camions citernes feu de forêt, 10 Véhicules Tout Usage, 1 Véhicule du Groupe d'Investigation et de Reconnaissance



Contribution financière, politique bâtimentaire, champ statutaire **Des engagements forts**

80,5

millions d'euros de contribution au budget du SDIS 06



La mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG)



La lutte contre les agressions faites aux sapeurs-pompiers

Par ailleurs cette fin d'année 2020, lors du conseil d'administration du 17 décembre avec les élus du conseil d'administration j'ai à nouveau confirmé mon engagement envers le SDIS.

Un engagement en matière de contribution financière du Département en forte hausse, 3,5 millions d'augmentation pour atteindre 80,5 millions d'euros de contribution au budget du SDIS, qui permettra essentiellement de financer la revalorisation de la prime de feu votée quelques jours seulement après la parution du décret avec un effet rétroactif à la date de sortie du décret, soit le 25 juillet 2020.

Un engagement en matière de politique bâtimentaire ambitieuse pour les 10 prochaines années, de plus de 56 millions d'euros, marquée cette année encore par l'inauguration des CIS Roquebillière et Tourette Levens.

Un engagement en matière statutaire à travers les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui ont été arrêtées pour une durée de 6 ans, après avis du comité technique pour fixer davantage l'orientation de la politique des ressources humaines de l'établissement. Les Lignes Directrices de Gestion créées par la loi 2019-828 du 06 août 2019 dite de transformation de la fonction publique, représentent un nouvel outil de planification et de prospective en matière de politique des ressources humaines des collectivités locales.

Un engagement envers les femmes et les hommes qui constituent le corps des sapeurs-pompiers par l'adoption par le préfet et moi-même du protocole contre les agressions faites aux sapeurs-pompiers, affirmant ainsi la collaboration entre pompiers, gendarmes et Direction de la Sécurité Publique permettant de prendre en compte toutes les formes de violences exercées à l'encontre des sapeurs-pompiers.

Je salue vivement l'engagement de tous, le courage et la tenue des sapeurs-pompiers, des personnels du SSSM et des agents administratifs et techniques, ceux qui ont affronté avec audace et exemplarité les difficultés et qui ont permis au SDIS de maintenir toute sa capacité opérationnelle ainsi que la continuité de l'activité des fonctions supports durant cette année de crise et de profonde perturbation.



Sommaire

- Les Alpes-Maritimes géographie
- Le SDIS 06
- 11 L'activité opérationnelle
- La prévision
- La prévention
- Les personnels
- Le SSSM
- Le GF Citoyenneté
- Les moyens
- 44 Les finances
- La commande publique
- Les faits marquants

Géographie

Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, vingt-sept cantons et cent soixante-trois communes, résident plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département (voir <u>l'Atlas et politique du paysage pour les Alpes-Maritimes</u>).







Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.





Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses

4 500 km de sentiers de randonnée.

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80 % dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.



LE SDIS 06 - VUE D'ENSEMBLE

Les projets et/ou objectifs à moyen terme : 2 Grands axes et 10 objectifs :

<u>Sommaire</u>

- ⇒ Axe 1 : Renforcer l'efficience opérationnelle du Corps Départemental
 - 1. Finaliser le processus d'élaboration du SDACR.
 - 2. Améliorer les organisations.
 - 3. Capitaliser l'expérience de la Tempête Alex.
 - 4. Poursuivre la maîtrise de l'activité opérationnelle.
 - 5. Poursuivre l'élaboration d'une doctrine opérationnelle Départementale.

- Axe 2 : Optimiser les moyens d'appui du Corps Départemental.
- 6. Consolider nos modes de fonctionnement face à la crise sanitaire
- 7. Enrichir les lignes directrices de gestion.
- 8. Mettre en œuvre le nouveau programme immobilier.

Organisation

Activites

9. Sécuriser les sites du SDIS.

Perspectives

Les A.M.

Batiments

Population Insee: 1 097 496

ALP Population DGF : 1 272 170

Km de littoral: 132 km

Materiel

Mer Méditerrane

Km autoroute: 80 km

Surface: 4294 km²

Faits Marquants

Budget

10. Poursuivre la politique SSQVS.

Risques

Personnels

ALPES MARITIMES SERVICE DEPARTEMENTAL DINCENDE ET DE SECOLES

Evènements principaux marquants de l'année 2020 :

- Feux de forêts
- Feu de chalet à Auron
- Feu de grenier à Cannes
- Feu dans des ERP
- Accident de spéléologie
- La Tempête Alex
- Attentat à la basilique Notre-Dame à Nice

Dépenses réelles 2020



161,46 millions d'euros

- → 139,14 M€ en Fonct.
- → 22,31 M€ en Invest.
- Ce qui représente :
- **3** 126,91 € / hab. en 2020
- **7** 10,58 € / hab. / mois

L'organisation du SDIS :

- 14 groupements fonctionnels,
- 1 Sous-Direction Territoriale regroupant 7 compagnies
- 76 Centres d'Incendie et de Secours
- 1 CTA + CODIS (Une salle unique fin 2019)
- 8 sections spécialisées

Activité opérationnelle 2020 :

- **95 538** interventions
- **7 962** interventions / mois
- 262 interventions / jour
- 1 intervention toutes
 les 5 '30 "

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	6,25%
OPERATIONS DIVERSES	11,02%
RISQUES FECHNOLOGIQUES	1,46%
NCENDIES	3,39%
SECOURS A /ICTIMES	77,89%

Les infrastructures:

76 Casernements dont :

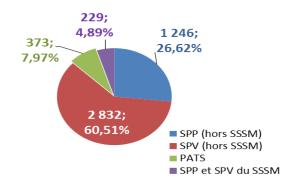
- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 6 CS (Centre de Secours)
- 50 CPI (Centre de Première Intervention)
- 11 APS (Antenne de Premiers Secours)

[™] 100 950 m² de plancher de bâtiment au total

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

Les Véhicules (parc au 31/12/2020)		
Total du parc roulant	1 067	
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	198	
-VSAV	150	
- VSR	20	
- VLM	8	
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	223	
CCF	55	
FPT, FPTL	16	
Moyens Elévateurs Autom., notamment :	20	
- EPC & EPS	20	
Véhicules d'Intervention Diverses	193	
Véhicules protection, soutien, logistique	72	
Véhicule de liaison & PC	340	
Véhicule de transport de personnel	21	

Effectif global: 4 680 agents au 31/12/2020



Le SDIS 06

Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base:

- La prévention, la protection et la lutte contre les incendies ;
- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation;
- La prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings et des industries classées pour la protection de l'environnement;
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- La formation de son personnel (sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires).

b) missions du S.S.S.M:

- La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ; l'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude pour les SPP et la médecine d'aptitude des SPV ; le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurspompiers ; la surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du SSSM; la participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
- La participation aux missions de secours d'urgence, aux opérations impliquant des animaux ou les chaînes alimentaires, aux missions de prévision, de prévention et interventions liées aux risques naturels et technologiques.
- c) Participation (avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS) à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes):
- Surveillance des plages ;
- Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé,
- Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés;
- Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS



Catégories des SDIS (arrêté du 31 octobre 2018)

	Moyenne pour les catégories considérées				
	Nb de SDIS	Pop. INSEE	Contributions en M€	SPP	SPV
Catégorie A	21	1 348 996	104,69	1 024	3 252
Catégorie B	37	605 877	43,25	382	2 175
Catégorie C	39	255 889	19,08	143	1 321

Rappel : le critère de classement est la population telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT.

L'arrêté du 2 janvier précise le critère de classement des SDIS : la population des départements, telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT (population municipale des départements, majorées d'un habitant par résidence secondaire).



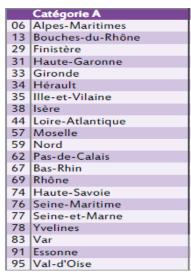
Les critères de classement

Catégorie A : supérieur ou égale à 900 000 habitants

ale à 400 000 habitants et inférieur à 900 000 supérieur ou é

Catégorie C : inférieur à 400 000 habitants

Le dernier classement des SDIS opéré par l'arrêté du 2 janvier 2017 positionne le SDIS 06 au sein de la catégorie A des SDIS.



L'organisation du SDIS



PRESIDENT Charles Ange GINÉSY





Directeur Départemental du SDIS 06 Chef de Corps départemental Contrôleur général René DIES

Directeur Départemental Adjoint Chef de Corps départemental adjoint Colonel Jimmy GAUBERT 04 93 22 76 10 🚃 jimmy.gaubert@sdis06.fr

PREFET Bernard GONZALEZ



ssistante de directi Evelyne FARAUD 04 93 22 76 38 evelyne.far











04 93 22 76 75 gilles.roux@sdis06.fr Lcl Hervé MARTIN 04 92 38 14 12 m herve.martin@sdis06.fr

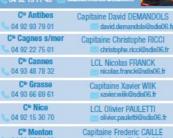




us-Direction Territoriale







C[®] Pays Niçois

04 92 37 74 02 Capitaine Bernard BRIQUETTI



Service départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes



us-direction de l'organi Lcl Vincent FRANCO









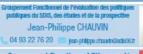




Groupement Fonctionnel Prévention arrondissement Grasse Lcl Jean-Claude GAILLET 04 92 13 46 98 💹 jean-d



















Le fonctionnement des instances

Instances	Nombre de réunions en 2020	Nombre d'affaires présentées	Grands thèmes
Conseil d'administration (CASDIS)	5	66 délibérations	Le conseil d'administration statue sur tous les actes majeurs de l'établissement et notamment, le vote du budget et du compte administratif, la planification des travaux immobiliers, le programme d'équipement, le temps de travail des sapeurs-pompiers, la création d'emplois et le règlement intérieur du corps départemental.
Bureau du conseil d'administration	5	35 délibérations	- Toutes les affaires pour lesquelles le bureau a reçu délégation du conseil d'administration
Comité Technique (CT)	2	15	 Ressources humaines- Gestion des effectifs Vote électronique pour les élections CATSIS –CCDSPV 2020 Chaîne de commandement, Doctrine de nomination des lieutenants de 2ème classe Prolongation d'activités des SPP en sections opérationnelles Présentation du plan de continuité d'activités du SDIS Catalogue des formations SP et PATS 2021 Lignes Directrices de Gestion (stratégie pluriannuelle de pilotage des RH et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours Régime indemnitaire des agents de la FPT
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	3	11	 Plan de formation santé et sécurité au travail pour l'année 2020 Bilan radioprotection 2019, Bilan de la cellule de veille- risques psychologiques (RPS), Point de situation COVID 19, Lettre de mission du conseiller de prévention et d'un assistant de prévention
Comité Consultatif Départemental des Sapeurs- Pompiers Volontaires (CCDSPV)	2	7	 Catalogue des formations SP et PATS 2021, Promotions de grades, Engagements, réengagements, radiations, Chaîne de commandement, Présentation du plan de continuité des activités (+ dossiers CHSCT concernant les SPV).
Commission Administrative Paritaire (CAP) SPP C	2	Consultation sur les questions d'ordre individuel	- L'avancement, - La notation,
Commission Administrative Paritaire (CAP) PATS	2	résultant de l'application des dispositions statutaires	- La promotion interne- Les sanctions disciplinaires- Détachements, mutations.
Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS)	1	3	 Programme prévisionnel d'équipement 2021 Approbation du règlement intérieur de la commission administrative et technique Catalogue des formations 2021

L'Activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'activité opérationnelle a diminué de -16,55 % entre 2011 et 2020. La baisse d'activité importante (-13,33%) entre 2019 et 2020 s'explique en grande partie avec le confinement dû à la COVID.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2011	Nb inter 2012	Nb inter 2013	Nb inter 2014	Nb inter 2015	Nb inter 2016	Nb inter 2017	Nb inter 2018	Nb inter 2019	Nb inter 2020
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	8 560	7 821	7 795	8 080	8 173	8 187	8 104	7 742	7 516	5 969
OPERATIONS DIVERSES	16 091	12 899	11 347	12 534	11 687	10 928	10 539	11 538	11 901	10 528
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 626	1 729	1 789	1 780	1 906	1 660	1 687	1 661	1 920	1 391
INCENDIES	4 918	4 570	3 717	3 825	3 996	3 847	4 385	3 356	3 529	3 235
SECOURS A VICTIMES	83 294	87 285	87 491	91 962	93 550	91 780	94 604	88 699	85 361	74 415
Total	114 489	114 304	112 139	118 181	119 312	116 402	119 319	112 996	110 227	95 538

La réduction du nombre d'interventions entre 2017 et 2020 a concerné principalement les « secours à personnes ainsi que les accidents de la circulation ».

Après une diminution de 9 243 interventions entre 2017 et 2019, une diminution de 10 946 interventions en matière de « secours à personnes » se poursuit entre 2019 et 2020. Cela s'explique par la combinaison de trois actions complémentaires :

- mise en application de l'arbre décisionnel commun entre le Centre 15 et le SDIS qui a permis de limiter les départs réflexes aux circonstances précises définies par l'arborescence et au seul cas où le doute est susceptible de bénéficier à la victime,
- mise en place d'un poste de coordonnateur ambulancier au sein du SAMU 06 qui assure en journée l'engagement optimisé des 8 à 9 véhicules dédiés,
- mise en place au sein du CODIS, d'un guichet unique de gestion et de suivi des interventions relatives à des carences ambulancières.

Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+16,76 % entre 2009 et 2017), mais connait une baisse depuis 2018 dont- 12,82 % entre 2019 et 2020.

L'activité opérationnelle 2020

- 95 538 interventions pour l'année
- **7 962** interventions / mois
- 262 interventions / jour
- 1 intervention toutes les 5 '30 "

En 2020, le SDIS 06 réalise 262 interventions par jour soit une intervention toutes les 5 minutes 30 : elle est de 2 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de 129 interventions par jour en 2019.

Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 77,89 % des interventions annuelles.

Répartition par famille des interventions en 2020 5 969; 6,25% 10 528; 11,02% 1 391; 1,46% 74 415; 77,89% ACCIDENTS DE LA CIRCULATION RISQUES TECHNOLOGIQUES SECOURS A VICTIMES OPERATIONS DIVERSES INCENDIES

NOMBRE D'INTERVENTIONS EN 2020 PAR COMMUNE:

Èze

Falicon

Fontan

Les Ferres

Sommaire

				30
Aiglun	12	Gars	6	Saint-Martin-Vésubie
Amirat	8	Gattières	267	Saint-Paul-de-Vence
Andon	89	La Gaude	319	Saint-Sauveur-sur-Tinée
Antibes	7 103	Gilette	105	Saint-Vallier-de-Thiey
Ascros	91	Gorbio	123	Sainte-Agnès
Aspremont	93	Gourdon		Sallagriffon
Auribeau-sur-Siagne	169	Grasse	3 853	Saorge
Auvare	0	Gréolières	71	Sauze
Bairols	9	Guillaumes	113	Séranon
Le Bar-sur-Loup	231	llonse	13	Sigale
Beaulieu-sur-Mer	343	Isola		Sospel
Beausoleil	78	Lantosque		Spéracèdes
Belvédère	68	Levens	499	Tende
Bendejun	62	Lieuche	3	Théoule-sur-Mer
Berre-les-Alpes	75	Lucéram	94	Thiéry
Beuil	81	Malaussène	40	Le Tignet
Bézaudun-les-Alpes	34	Mandelieu-la-Napoule	2 067	Toudon
Biot	510	Marie	6	Touët-de-l'Escarène
Blausasc	87	Le Mas	17	Touët-sur-Var
La Bollène-Vésubie	71	Massoins	13	La Tour
Bonson	49	Menton	3 204	Tourette-du-Criateau
Bouyon	31	Mouans-Sartoux	674	Tournefort
Breil-sur-Roya	369	Mougins	1 204	Tourrette-Levens
Briançonnet	10	Moulinet	24	Tourrettes-sur-Loup
La Brigue	106	Les Mujouls	4	La Trinité
Le Broc	108	Nice	32 927	La Turbie
Cabris	111	Opio	139	Utelle
Cagnes-sur-Mer	3 906	Pégomas	551	Valbonne
Caille	66	Peille	168	Valdeblore
Cannes	9 486	Peillon	97	Valderoure
Le Cannet	2 925	La Penne	21	Vallauris
Cantaron	78	Péone	254	Venanson
Cap-d'Ail	34	Peymeinade	506	Vence
Carros	843	Pierlas	7	Villars-sur-Var
Castagniers	131	Pierrefeu	27	Villefranche-sur-Mer
Castellar	44	Puget-Rostang	9	Villeneuve-d'Entraunes
Castillon	19	Puget-Théniers	282	Villeneuve-Loubet
Caussols	22	Revest-les-Roches	22	Sous-total département
Châteauneuf-d'Entraunes	1	Rigaud	15	Hors département
Châteauneuf-Grasse	232	Rimplas	10	Total général
Châteauneuf-Villevieille	50	Roquebillière	269	
Cipières	18	Roquebrune-Cap-Martin	1 022	Une intervention est un
Clans	68	Roquefort-les-Pins	393	opérationnel unique ayar
Coaraze	41	Roquestéron	52	l'engagement de moyer
La Colle-sur-Loup	471	La Roque-en-Provence	7	,
Collongues		La Roquette-sur-Siagne	283	personnels SP) d'un ou de plu
Colomars	161	La Roquette-sur-Var	43	dans le cadre des missions
Conségudes		Roubion	26	SDIS 06.
Contes	536	Roure	13	
Courmes	18	Le Rouret	170	(*) CIS = Centre d'Incendie et de Seco
Coursegoules	54	Saint-André-de-la-Roche	263	
La Croix-sur-Roudoule	5	Saint-Antonin	7	Alpes-Mar
Cuébris	11	Saint-Auban	57	
Daluis	14	Saint-Blaise	53	
Drap	325	Saint-Cézaire-sur-Siagne	241	A Company of the Comp
Duranus		Saint-Dalmas-le-Selvage	13	表示了
Entraunes		Saint-Étienne-de-Tinée	237	The state of the s
L'Escarène		Saint-Jean-Cap-Ferrat	198	
Escragnolles		Saint-Jeannet	225	Les Allers
<u> </u>	040	0 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	0.000	

Saint-Laurent-du-Var

Saint-Martin-d'Entraunes

Saint-Léger

53 Saint-Martin-du-Var

évènement entrainé ant (engins, lusieurs CIS ^(*), dévolues au

cours



2 290

ACTIVITE OPERATIONNELLE DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS EN 2020

(Nombre de sortie de secours)

ETAT MAJOR		
	ETAT MAJOR	1 156

COMPAGNIE ANTIBES			
ANTIBES	7 087		
BIOT	1 298		
VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS	1 129		
VALLAURIS	2 561		
Total	12 075		

COMPAGNIE CAGNES			
CAGNES SUR MER	6 364		
CARROS	1 396		
COMPAGNIE CAGNES	2		
COURSEGOULES	148		
ROQUEFORT LES PINS	731		
SAINT LAURENT DU VAR	2 117		
VENCE	2 190		
Total	12 948		

COMPAGNIE CANNES			
	BOCCA	5 773	
	CANNES ILES DE LERINS	105	
	COMPAGNIE CANNES	2	
	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	10	
	LE CANNET MOUGINS (CABRIERES)	3 386	
	PASTOUR	6 661	
	PEGOMAS	997	
	THEOULE SUR MER	1 082	
	Total	18 016	

COMPAGNIE	GRASSE	
	ANDON	340
	BAR SUR LOUP	730
	CABRIS	191
	COMPAGNIE GRASSE	5
	GRASSE	4 551
	LE TIGNET	821
	MOUANS SARTOUX	340
	SAINT AUBAN	123
	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	314
	SAINT VALLIER DE THIEY	537
	Total	7 952
COMPAGNIE	MENTON	
	BREIL SUR ROYA	311
	COMPAGNIE MENTON	7
	FONTAN	172
	LA BRIGUE	143
	MENTON	3 842
	MENTON-FORTY	176
	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	757
	SOSPEL	490
	TENDE	249
	TUNNEL DE TENDE	4
	Total	6 151

COMPAGNIE PAYS NICOIS			
	AURON	91	
	BENDEJUN	16	
	BERRE LES ALPES	0	
	BEUIL	180	
	CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	22	
	COMPAGNIE PAYS NICOIS	52	
	CONTES	988	
	GILETTE	176	
	GUILLAUMES	210	
	ISOLA	97	
	ISOLA 2000	220	
	LANTOSQUE	304	
	L'ESCARENE	228	
	LEVENS	607	
	LUCERAM	152	
	PEILLE	345	
	PEONE VALBERG	188	
	PLAN DU VAR	680	
	PUGET THENIERS	445	
	ROQUEBILLIERE	302	
	ROQUESTERON	153	
	SAINT ETIENNE DE TINEE	145	
	SAINT MARTIN VESUBIE	257	
	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	178	
	TOURRETTE LEVENS	311	
	VALDEBLORE	142	
	VILLARS SUR VAR	308	
	Total	7 437	

COMPAGNIE N	ICE	
	BON VOYAGE	7 624
	CASTAGNIERS	419
	COMPAGNIE NICE	43
	EZE	22
	FODERE	7 598
	HANCY	5 662
	LA TURBIE	838
	MAGNAN	9 387
	NICE NORD	2 517
	SAINT-ISIDORE	3 775
	SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	924
	TOUR ROUGE	168
	Total	38 977

Total Sorties de Secours des CIS 104 712

Nb de sorties de secours = nombre de fois où un Centre d'incendie et de secours (CIS) s'est rendu sur un évènement opérationnel (Plusieurs CIS peuvent se rendre simultanément sur un seul et même évènement opérationnel).

Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

1 – Généralités

Le risque feux de forêts dans les Alpes-Maritimes, bien qu'identifié comme risque naturel majeur, est considéré comme un risque courant.

2 - Niveau de risque feux de forêts

Sur le plan météo, l'entrée de la saison estivale fût marquée par une sécheresse importante des sols comme des végétaux associée à des températures élevées. Par la suite, l'absence de vent et l'hygrométrie ont contribué à modérer cette situation initialement très défavorable.

Deux fois par jour en période estivale (de juin à septembre), Météo France fixe le niveau de risque des 7 zones météo du département.

Niveau du risque météo	Nombre de journées à risque particulier par année pour les 7 zones					
	2018 2019 2020					
Sévère	1	8	8			
Très sévère	0	0	1			
Exceptionnel	0	0	0			

3 – <u>Bilan des feux 2020</u>

Le bilan annuel des feux de forêts s'élève à 63 feux pour une surface parcourue de 164 ha.

⇒ Feux durant la période estivale (du 1er juillet au 30 septembre 2020)

- ➤ 15 feux dans un massif forestier pour une superficie de 2,5 hectares
 - Feux les plus marquants :
 - o Le 3 Juillet, DALUIS, 1,3 ha suite à un impact de foudre,
 - o Le 5 Juillet, CANTARON, 0,5 hectare.
- 40 départs de feux, qualifiés « autres feux de l'espace périurbain » (AFERPU)

⇒ Feux hors période estivale

Ces sinistres sont généralement situés en zone de piémont ou de montagne, ils intéressent des espaces naturels non urbains.

Au cours de l'année 2020, 48 feux ont parcouru 162 ha :

- le 5 février, commune de BOUYON, 16,5 ha,
- le 11 février, commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY, 39,2 ha,
- le 11 février, commune de GREOLIERES, 20 ha,
- le 22 mars, commune de ROQUEBILLIERE, 11,2 ha.

4 – Les moyens mis en œuvre

Les principes de l'efficacité dans la lutte contre les feux de forêts s'appuient sur la stratégie générale « l'attaque rapide et massive de tous feux naissants ».

⇒ La surveillance et la détection précoce

Le réseau forestier de surveillance et d'alerte est placé sous la <u>responsabilité de l'Etat</u> (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). L'Office National des Forêts assure la coordination des moyens. Le Conseil Départemental met en œuvre les moyens à disposition des forestiers de « Force 06 ».

Cette surveillance est assurée par :

- 9 vigies principales activées du 1^{er} juillet au 30 septembre complétées par 3 vigies secondaires activées suivant le niveau de risques,
- \$\times\$ 12 à 14 patrouilles forestières qui assurent l'occupation du terrain afin de détecter les départs d'incendie et la primo intervention

⇒ Les moyens de lutte pré positionnés

- les moyens terrestres

Du 25 juin au 8 septembre le S.D.I.S mobilise de 7 à 14 groupes d'intervention feux de forêts (GIFF) ainsi que les moyens de commandement. Un potentiel humain de 160 agents à 480 agents est ainsi quotidiennement consacré à la lutte contre les feux de forêts.

Ces moyens sont positionnés dans les massifs afin de réduire les délais d'intervention (au cours de l'année 2019, 76 979 hommes/heures ont été consacrés durant 61 jours à la mobilisation préventive feux de forêts).

- les moyens aériens

Durant la campagne feux de forêts le S.D.I.S 06 met en œuvre 3 hélicoptères bombardiers d'eau et les moyens de logistiques nécessaires.

Ces appareils basés à Sophia Antipolis sont systématiquement engagés sur tous départs de feux de forêts.

Leur approvisionnement en eau est réalisé sur les près de 270 points d'eau (naturels ou citernes mises en place dans le cadre de la DFCI et aux gros porteurs d'eau du SDIS ou ceux mis à disposition par FORCE 06).

La densité des points d'eau permet de réaliser des largages fréquents (un largage toutes les 4 minutes) en moyenne.

Les hélicoptères sont également utilisés pour l'acheminement des commandos feux de forêts (GAFF) et de leur équipement (au cours de la saison estivale 2020 les 3 hélicoptères ont effectué 57 heures de vol et 420 largages).

PAR LE S.D.I.S EN 2020

Cartographie des secteurs et zonage météo

Le département est divisé en 7 zones météo pour lesquelles le niveau de risque est fixé 2 fois par jour par la cellule feux de forêt de Météo France.

ZONE METEO DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES



En fonction du niveau de risque et du nombre de secteurs concernés le S.D.I.S assure une montée en puissance.

- Moyens de lutte par Arrondissement couvert par les Compagnies du SDIS 06

NIVEAU DE RISQUE	ARRONDISSEMENT DE GRASSE	ARRONDISSEMENT DE NICE
Faible Léger	Cies Antibes/Cagnes: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP Cies Cannes/Grasse: 2 GIFF / 10 ENGINS / 36 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP
Modéré	Cies Antibes/Cagnes: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP Cies Cannes/Grasse: 3 GIFF / 15 ENGINS / 54 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINS / 18 SP
Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP OUEST: 6 GIFF / 26 ENGINS / 108 SP	NICE: 2 GIFF + 1 GIP / 12 ENGINS / 50 SP PAYS NICOIS: 3 GIFF / 12 ENGINS / 54 SP PAYS MENTONNAIS: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP
Très Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINS / 126 SP	NICE: 3 GIFF + 1 GIP / 16 ENGINS / 68 SP PAYS NICOIS: 4 GIFF / 16 ENGINS / 72 SP PAYS MENTONNAIS: 3 GIFF / 15 ENGINS / 54 SP
Extrême	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINS / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINS / 126 SP	NICE: 6 GIFF / 30 ENGINS / 108 SP PAYS NICOIS: 6 GIFF / 30 ENGINS / 108 SP PAYS MENTONNAIS: 3 VLHR / 3 GIFF / 15 ENGINS / 54 SP

- Moyens de commandement

En fonction du risque météo, les moyens de commandement (officiers aéro, officiers chefs de secteurs, officiers de quadrillage sont mis en place) :

- Type de moyens

- Départementaux

Moyens de lutte terrestre :

Les groupes d'intervention feux de forêts sont mobilisés et positionnés afin de réduire des délais d'intervention

Moyens aériens :

➤ 3 Hélicoptères Bombardiers d'Eau (HBE) assurent une attaque rapide en tous points du département et sont mobilisables du lever au coucher du soleil

3 HBE (MORANE 65 / MORANE 66 / MORANE 67)



1 Pilote / 1 Cadre HBE ou 1 Cadre hydro

2 BERCES LOURD KERO

Camion avitailleur kérosène –permet aux hélicoptères une autonomie sur les lieux du sinistre



1 Conducteur et 1 équipier

Moyens spécifiques :

- Plusieurs moyens sont mobilisés pour faire face à des situations particulières :
- Groupe d'Appui Feux de Forêts (GAFF) Pour un traitement des feux en zones difficiles d'accès



12 SP / 1 VLHR / 1 BERCE / 1 CCFS / 1 TP

- Groupe d'Interface Péri urbain (GIP) engagement en zone urbanisée pour la protection de l'habitat (défense et mise en sécurité)
- Groupe Gabarit Réduit engagement sur des voies de gabarit réduit

Moyens logistiques:

• Personnel d'armement de la station Pélicandrome : Durant toute la saison 3 à 6 agents assurent une permanence à la station Pélicandrome de l'aéroport de Cannes pour ravitailler les avions de la sécurité civile en produit retardant.



Pélicandrome Cannes/Mandelieu 1 chef d'équipe et 2 équipiers ou 2 chefs d'équipe et 4 équipiers

- <u>Nationaux</u>

• Les moyens nationaux de la sécurité civile (avions et hélicoptères) sont mis à disposition par le Centre Opérationnel de la zone SUD (COZ)

12 canadairs



4 dash 3 beech 200





L'hélicoptère de la sécurité civile = 1 Dragon



La Prévision

A) HISTORIQUE ET DOCTRINE

Le Groupement Fonctionnel Prévision constitue un indispensable outil de pilotage et d'anticipation prospective en matière :

- De prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile,
- De préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours,
- De conseil et d'élaboration de stratégies de réponses opérationnelles susceptibles de garantir la couverture des risques dans les meilleures conditions pour la population de notre département.

Ce groupement constitue le garant du respect de la mise en œuvre des procédures relatives à la doctrine départementale de la spécialité prévision et assure l'animation du réseau Prévision du SDIS 06 dont il coordonne les travaux et réunions.

B) MISSIONS

Le Groupement Fonctionnel Prévision assure le traitement des missions et dossiers suivants :

- Déploiement du RD DECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- Élaboration et suivi du SDACR (Schéma Départemental d'Analyses et de Couverture des Risques)
- Participation à l'élaboration et à la mise à jour du COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)
- Etudes et analyses des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociétaux
- ➤ Gestion des risques liés au droit des sols : avis d'urbanisme, suivi et mise à jour des PPRT (plans particuliers risques technologiques) et PPRN (plans particuliers risques naturels)
- Anticipation, prospection, planification et répertoriation, avec suivi du système d'information géographique, interface SIG et édition des cartes pour les ATLAS DFCI et urbains
- Participation au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST),
- Participation aux commissions et sous/commissions départementales pour :
 - La sécurité des terrains de campings et de stationnement des caravanes
 - La protection contre les risques d'incendie de forêt, landes, maquis et garrigue
 - La sécurité des infrastructures et systèmes de transports (tunnels, ouvrages d'art, Transport de matières dangereuses)
 - La sécurité routière
 - Les risques naturels majeurs
 - Les comités de sécheresse.
- Etudes et gestion des grands évènements
- Participation aux missions d'appui opérationnel dans le cadre de l'élaboration des PCS (plans communaux de sauvegarde) et DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

C) DOSSIERS PHARES 2020

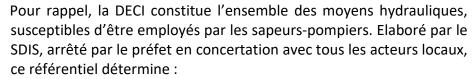
Dans le cadre des sollicitations réglementaires précitées, le Groupement Fonctionnel Prévision a en outre traité en 2020 les principaux dossiers suivants :

- 1. Déploiement du RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).
- 2. Réorganisation de la spécialité prévision au regard du projet d'établissement.
- 3. Etudes et suivi des ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- 4. Réactualisation des financements et des procédures relatifs à la surveillance des baignades.
- 5. Centralisation et suivi des dossiers relatifs à la sécurité des tunnels et infrastructures de transport.
- 6. Mise en œuvre, au travers d'une nouvelle symbologie, de la nouvelle classification des PEI.
- 7. Poursuite de la mise en œuvre de la mise à jour des Atlas externalisés.
- 8. Mise à jour partielle des Atlas DFCI départementaux.
- 9. Etablissement de la doctrine départementale relative à l'organisation du SDIS en matière de cartographie.

- 10. Mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion de la base départementale des PEI.
- 11. Elaboration d'une doctrine départementale pour l'implantation des champs photovoltaïques.
- 12. Participation à l'élaboration et à la mise à jour des plans ORSEC.
- 13. Participation à la mission d'appui opérationnel pour l'élaboration des DICRIM et des PCS.
- 14. Mise en œuvre de l'outil OPEN DFCI.
- 15. Elaboration d'une doctrine départementale pour l'implantation des champs photovoltaïques.
- 16. Refonte de la partie III et des annexes du SDACR en relation avec le DDA.

1) Le RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Trois ans après la parution de l'arrêté d'application visé par le préfet des Alpes-Maritimes en date du 22 décembre 2017 validant le règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie, modifié par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2018, le GF Prévision assure le déploiement de ce référentiel auprès des diverses communes du département.





- Les types de points d'eau possibles et utilisables
- Les volumes génériques à devoir disposer en fonction des risques
- Les distances risques/points d'eau et des points d'eau entre eux afin de couvrir les risques
- Les modalités de contrôle des points d'eau d'incendie.

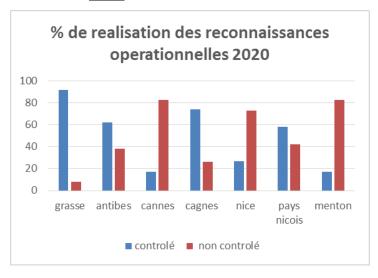
La mise en œuvre de ce règlement départemental est obligatoire, elle est assurée par les maires ou les présidents d'établissements de coopération intercommunale ou les présidents de métropole.

Toutefois, le rôle du SDIS reste déterminant en matière de conseiller technique des diverses autorités de police administrative et de suivi des points d'eau d'incendie, au titre de la mise à jour de sa base de données « PREVISDIS ».

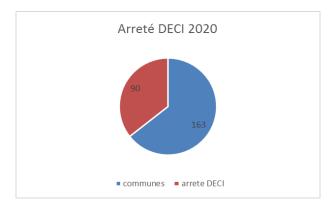
> Reconnaissances opérationnelles :

Le rôle du SDIS, consiste à effectuer des reconnaissances opérationnelles périodiques (sans mise en eau) annuelles, afin de s'assurer du bon état des points d'eau d'incendie, de leur accessibilité et de leur identification.

La situation sanitaire, sociale et opérationnelle a quelque peu ralenti l'action de ces reconnaissances. Pour l'année 2020, le bilan total s'élève à : 50 % de réalisation, conformément à l'histogramme ci-après :



> Arrêtés DECI :

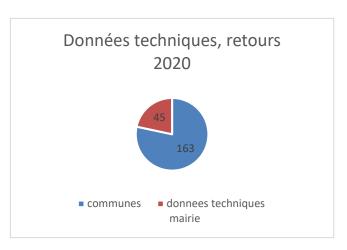


Sur les 163 communes du département des Alpes-Maritimes, 90 possèdent un arrêté municipal de DECI <u>soit</u> <u>55%.</u>

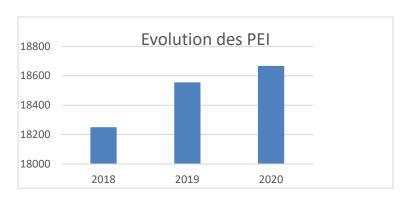
Relevés techniques mairie :

Le bilan concernant les contrôles techniques des points d'eau d'incendie, dont la périodicité fixée à 2 ou 3 ans, et assurés directement par les autorités de police administratives compétentes, est le suivant :

Sur les 163 communes, 45 ont fourni un relevé technique de leurs PEI.



➤ PEI:



2) Les Tunnels et infrastructures routières

Le département des Alpes-Maritimes se situant en haut du palmarès des départements de France pour sa concentration de tunnels et leur longueur cumulée, une centralisation par le GF Prévision du suivi des études et projets afférents a été amorcée en 2020 et se poursuivra en 2021.

	NOMBRE	LONGUEUR DE	LONGUEUR DE	%
	TUNNELS	TUNNEL (km)	RESEAU (km)	TUNNELS
FERROVIAIRE	90	63,08	235,16	26,8%
AUTOROUTIER	18	9,46	75,00	12,6%
ROUTIER	141	16,50	2602	0,6%
TOTAUX	249	89,04	2912	3,1%

Parmi ces ouvrages certains sont inter frontaliers et beaucoup doivent faire l'objet d'exercices opérationnels réguliers.

Le Groupement Prévision a participé à 2 sous-commissions départementales pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transport, 2 comités internationaux pour la sécurité du tunnel de Tende, 1 commission nationale d'étude de la sécurité des ouvrages routiers, étudié 30 dossiers, effectué 7 visites de tunnels et participé à 1 exercice.

3) LES ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Ce bureau est plus spécialement chargé de l'étude des risques technologiques répartis sur le territoire départemental.

Dans le cadre de la situation nationale relative à la mise en œuvre de la police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles pour prévenir et réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique, le SDIS 06 dans son domaine de compétence concourt, à la demande de la DREAL, à l'exercice de ces missions.

Suite à la catastrophe de LUBRIZOL, la DREAL et les services concourant aux avis techniques ont vu leurs objectifs réajustés, notamment, l'augmentation des inspections ainsi que la prise en compte des modifications de la règlementation.

<u>Activités et suivi des ICPE – 2020</u>

L'ensemble de la sollicitation relative aux ICPE, représente 60 dossiers pour l'année. Un dossier nécessite 10 heures de travail.

•	Nombre de réunions au titre des P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention)	15
•	Etudes de dossiers (courriers ICPE)	45
•	Réunions de travail	85
•	Réunions sur site	35
•	Réunions CODERST (Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques)	10
•	Sollicitations électroniques	15

Etat des ICPE sur le département des Alpes-Maritimes (Source : Inspection DREAL 2018)

Nombre d'ICPE sur le 06 (Source : Inspection DREAL 2018)					
Soumises à enregistrement Soumises à autorisation					
131					
50	Non	SEVESO	SEVESO		
30	SEVESO	seuil bas	seuil haut		
	125	9	2		
TOTAL ICPE = 186					

A ce titre, le département compte 2 ICPE SEVESO Seuil haut

- MANE La Sarrée à Le-Bar-sur-Loup
- PRIMAGAZ à Carros (qui devrait cesser son activité).

Champs photovoltaïques :

La doctrine SDIS06, relative à la condition d'implantation et de DECI des champs photovoltaïques, a été intégrée dans la charte départementale pour le développement de l'énergie photovoltaïque, rédigée par les services de la DDTM06.



4) LA SURVEILLANCE DES BAIGNADES

Le dispositif

Le SDIS 06 assure sous convention la surveillance des plages de 10 communes des Alpes-Maritimes. La surveillance des baignades est assurée par les équipes de secours nautique des compagnies de Menton, Nice, Cagnes-sur-Mer et Antibes, ainsi que le Groupement Fonctionnel Prévision.

Le dispositif est composé de 47 postes de secours armés du 1er juillet au 31 août avec une mise en place ponctuelle à compter du 1er mai jusqu'au 30 septembre. Ces postes de secours sont répartis de la manière suivante :

Communes	Nombre de postes
Antibes	14
Villeneuve Loubet	3
Cagnes-sur-Mer	3
St Laurent du var	4
Vallauris	2
Nice	10
Beaulieu-sur-Mer	2
Menton	5
Roquebrune-Cap-Martin	3
Roquebillière	1
10	47



L'effectif des nageurs-sauveteurs (SPP, SPV et saisonniers) contribuant à cette mission comprend 500 agents qui permettent d'assurer un effectif journalier de 139 sauveteurs. Ces personnels sont, soit recrutés spécifiquement pour cette mission, soit détachés des effectifs permanents du corps départemental. Les communes remboursent intégralement les frais engagés par le SDIS. Le montant a été estimé en 2020 à 1 247 992€, la facturation a été de 993 552€.

Le bilan

Le bilan établi entre le 1er juin et le 30 septembre 2020 fait état de :

		stac	le 1	stac	de 2	stac	de 3	sta	de 4	dé	cès
	Nageurs en	aquastress		quastress Petite noyade		Grande noyade		Arrêt cardio respiratoire		Zone Surveillée	
	difficulté	>10 ans	<10 ans	>10 ans	<10 ans	>10 ans	<10 ans	>10 ans	<10 ans	>10 ans	<10 ans
Mentonnais	7	1	1	1	0	4	1	2	0	0	0
Nice	30	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Cagnes/Antibes	144	18	2	3	2	3	1	9	2	1	0
Total	181	20	4	4	2	7	2	11	2	1	0

A cela se rajoute:

- 5800 piqûres de méduses soit près de 160 interventions par jour de surveillance.
- 1914 interventions pour personnes blessées ou victimes de malaise sur la plage
- 137 recherches de personnes en mer et sur les plages

5) LA CARTOGRAPHIE

Le Groupement Prévision a assuré la mise à jour mensuelle des Atlas Urbains Départementaux conformément à la note en vigueur. Il a suivi et organisé la mise à jour des Atlas DFCI.

Par ailleurs, le bureau cartographie a produit des cartes thématiques dans le cadre d'études départementales, de la Tempête Alex et de besoins des Groupements et Compagnies ainsi que pour les grands évènements qui se sont déroulés sur le territoire maralpin.

La base de données départementale des FIRE et des plans ETARE a été mise à jour pour permettre l'étude de la future doctrine « répertoriation » du SDIS nécessaire à l'uniformisation des documents et la dématérialisation des données. Des mises à jour de plans ETARE de sites sensibles ont été initiées (Mane La Sarrée, Mane Notre Dame, Cap 3000, Argeville) et le plan ETARE du Tunnel de Tende a été finalisé avant la Tempête Alex.

6) LA GESTION DES GRANDS EVENEMENTS ET RASSEMBLEMENTS

Afin d'appréhender les risques liés aux grands rassemblements et de dimensionner les dispositifs prévisionnels de secours adaptés que le SDIS doit mettre en œuvre, le service des risques naturels et sociétaux étudie chaque demande émanant de la préfecture relative à l'organisation d'une manifestation de grande ampleur.

Ces études prennent en compte les différents aspects suivants:

- Le type de manifestation
- Le nombre de compagnies territoriales concernées
- Le public concerné
- L'accessibilité des secours
- Le contexte social au moment de l'évènement
- L'impact de l'évènement sur la distribution de secours courants
- La probabilité d'occurrence d'un risque spécifique lié à la nature de l'activité
- La présence ou non d'un DPS imposé à l'organisateur (loi MOSC).

A l'issue de l'étude, le service produit un document prévisionnel qui traduit le dispositif à mettre en place in situ avec potentiellement les moyens suivants :

- Présence d'un officier dans le PC interservices et/ou PC Course
 - Pré positionnement d'engin(s) adapté(s) au risque ou à l'activité
 - Pré positionnement d'engin dans une fonction de CIS déporté
 - Renfort des différents CIS impactés par l'évènement
 - Mise en place d'une chaîne de commandement dédiée
 - Mise en place d'un dispositif NOVI
 - Mise en place d'un dispositif NRBC
 - Identification des PMA/CRM/DZ

Cette liste de dispositions est non exhaustive et reste perfectible en fonction de l'analyse prévisionnelle.

Au cours de l'année 2020, 142 dossiers de manifestations ont été traités par nos services. Parmi ces dossiers ont été étudiés les grands rassemblements suivants: Carnaval de Nice, Fête des citrons, pour les manifestations à caractère festif d'une part, et d'autre part les manifestations sportives de grande ampleur à savoir : La Prom classique, le Rallye Monte Carlo et enfin un évènement à caractère exceptionnel le 107eme Tour de France cycliste.

Pour le reste des dossiers étudiés ne rentrant pas dans le champ des manifestations précédentes, le service des risques naturels, sanitaires et sociétaux a instruit depuis le 1er janvier 45 dossiers et produit 50 documents prévisionnels. A noter que chaque manifestation nécessite en plus de l'élaboration du document prévisionnel de secours, la rédaction d'une réponse stipulant l'avis du SDISO6 à destination de la Préfecture.

Enfin l'impact de la COVID-19 a généré le report et/ou l'annulation de 96 manifestations prévues au titre de l'année 2020.

Au titre de l'année 2020 les sollicitations ont été les suivantes :

- 1/ Études et réponses apportées relatives aux plans de prévention du risque inondation des communes suivantes : 11 communes étudiées
- 2/ Participation à la réalisation de l'ordre départemental séismes des Alpes-Maritimes au travers de la rédaction des chapitres suivants : Définition du risque ; scenarii envisagés ; réponses à un séisme
- 3/ Cartographie : Isochrones hydrants droits des sols ; Cartes relatives à l'ODO séisme ; cartes relatives au 107eme tour de France

7) INSTRUCTION DES DOSSIERS LIES AU DROIT DES SOLS

Le SDIS en tant que personne publique associée représenté par le service gestion des risques liés au droit des sols du Groupement Fonctionnel Prévision est l'acteur privilégié des services de l'État, des intercommunalités, des communes, de l'ONF dans le cadre du droit des sols et notamment des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Incendie de Forêts (PPRIF). Cette action permet de réduire le nombre de personnes exposées et améliorer la sécurité des personnes exposées, limiter les dommages aux biens et aux activités, prescrire la réalisation d'équipements visant à améliorer la défense contre les incendies de forêt et faciliter l'intervention des secours.

Le service gestion des risques liés au droit des sols a travaillé en 2020 sur :

- La révision des PPRIF de Théoule-sur-Mer, Mandelieu-la-Napoule et Tourrettes-sur-loup,
- La modification des PPRIF de Nice et Vence,
- La création toujours en cours des PPRIF de Bonson, Le Broc, Gilette et Aspremont.

Au titre de l'instruction des dossiers liés au droit des sols, le service gestion des risques liés au droit des sols a instruit en 2020 :

- 1966 dossiers d'urbanisme,
- 5 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

En tant que membre avec voix délibérative, les représentants de ce même service ont participé en 2020 à :

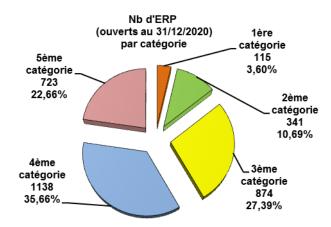
- 10 sous-commissions départementales pour la sécurité des occupants des terrains de camping et de stationnement des caravanes,
- 1 sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendies de forêt, lande, maquis, garrigue.

La Prévention

Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc...) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une règlementation évolutive dans le domaine des techniques bâtimentaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc. Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public et réalisent des visites régulières (à périodicité obligatoire et planifiée par la règlementation) dans le cadre des commissions de sécurité.



Le département des Alpes-Maritimes compte 3 191 ERP (ouverts au 31 décembre 2020) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la règlementation, s'élève à 97,21 %.

Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2020) et Nbre d'ERP visités à cette date									
Type ERP	Type ERP 1ère catégorie 2ème catégorie 3ème catégorie 4ème catégorie 5ème catégorie totaux dont ERP 1er groupe								
Nb ERP	115	341	874	1138	723	3191	2468		
Nb ERP visités	99	328	852	1119	704	3102	2398		
Taux d'ERP visités (visites règlementaires) ➤ 97,21% 97,16%									

Bilan d'activités SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

Au titre de l'année 2020, il a été traité 125 demandes d'examen dont 51 ont été annulées. Les représentants du DDSIS ont présidé **74 examens** dont :

58 jurys SSIAP 1 : agent de sécurité
 11 jurys SSIAP 2 : chef d'équipe
 5 jurys SSIAP 3 : chef de service

Ces examens ont permis d'évaluer 647 candidats dont 484 ont été certifiés et 163 ajournés.

Les Personnels

L'effectif 2020 et sa répartition entre SPP, SPV, Personnels du SSSM et PATS au 31/12/2020

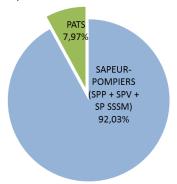
L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 246 sapeurs-pompiers professionnels (SPP hors SSSM),
- 2 832 sapeurs-pompiers volontaires (SPV hors SSSM),
- 373 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 229 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) dont 23 SPP et 206 SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

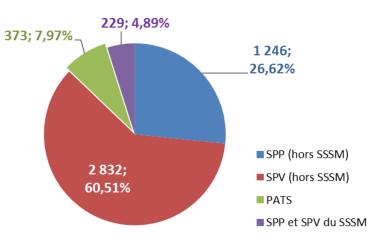
L'ensemble formant au 31 décembre 2020 un effectif total de 4 680 agents.

L'effectif sapeurs-pompiers total (SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeur-pompiers) représente un taux de 92,03 % de l'effectif global.

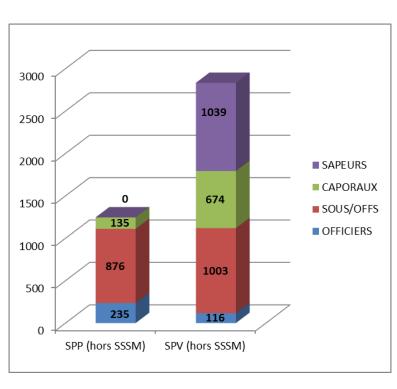
Celui des PATS est de 7,97 %.

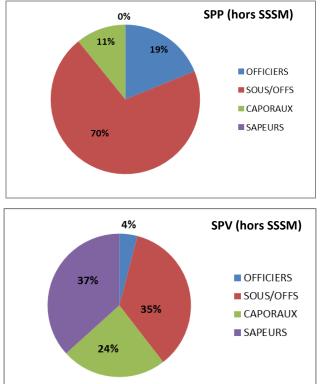


Répartition des effectifs pour l'année 2020



Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)





Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SSSM) des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail,
- Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

En outre, le service de santé et de secours médical participe :

- Aux missions de secours d'urgence définies par la <u>loi n° 86-11 du 6 janvier 1986</u> relative à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires ;
- Aux opérations effectuées par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours impliquant des animaux ou concernant les chaînes alimentaires ;
- Aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens ou l'environnement.

I - Les missions opérationnelles

A - La médicalisation et la para-médicalisation des interventions de Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP)

En 2020, l'activité du SSSM toutes missions confondues est de 7 047 interventions.

1) L'évolution des interventions 2018 – 2020

Total Interventions SSSM	2018	2018 2019 2020		Variation 2020/2019
	7 655	7 278	7 047	- 3,17 %
Total	2018	2019	2020	Variation
Interventions SDIS 06	112 996	110 227	95 524	- 13.34 %

L'activité du SDIS 06 a connu en 2020 une baisse importante liée essentiellement à l'épidémie COVID. Cette diminution est particulièrement notable lors du premier confinement qui a débuté le 17 mars 2020.

Si le service de Santé semble avoir été impacté dans une moindre mesure, ces chiffres sont à pondérer avec l'arrivée d'un nouveau vecteur en garde postée : la VLI Grasse. Cette dernière a effectué 510 interventions sur 2020.

Nombre d'interventions	SUAP/ AMU	SSO		TOTAL
Médecins seuls	479	0	110	58
Médecins + infirmiers	2 464	79	145	2 68
Infirmiers seuls	3 084	211	475	3 77
TOTAL interventions	6 027	290	730	7 04
Dont avec au moins 1 PISU	1 415	15		
Directeur des secours médicaux	2			
Pharmaciens	29	29		
Dont interventions avec SPV	Dans 06	Hors 06		
Médecin SPV seul	430	-		
Pharmaciens	29	-		
	Anim	aux		
Vétérinaires	En danger	Dangereux		
	64	34		
Psychologues	Population	SP]	
.,	0	321		

3) La répartition par vecteur/année

Cet indicateur concerne l'ensemble des missions par vecteur et ne se limite pas au seul SUAP.

GARDES POSTEES	2018	2019	2020
VLM C/M	1 530	1 463	1 332
VLM SUD	1 123	1 000	1 011
VLM NORD	200	187	160
VLM ANTIBES	162	139	74
DRAGON 06	509	498	461
TOTAL INTERVENTIONS VLM	3 524	3 287	3 038

GARDES POSTEES	2018	2019	2020
VLI ANTIBES	899	936	718
VLI CANNES	1 030	1 106	894
VLI NORD	313	288	282
VLI MENTON	480	417	426
VLI NICE (HANCY H12)	1 040	865	861
VLI GRASSE (H12)	-	-	510
TOTAL INTERVENTIONS VLI	3 762	3 612	3 691
TOTAL GARDES POSTEES	7 286	6 899	6 729

Notes:

- VLM Antibes médicalisée uniquement du 14/07 au 15/08/2020 (contrairement aux années précédentes médicalisés du 01/07 au 31/08),
- VLI Grasse: mis en place au 1er janvier 2020 en 12 heures jour.

INTERVENTIONS	2018	2019	2020
Gardes postées	7 286	6 899	6 729
Correspondants territoriaux	341	340	279
Autres (VRSS, AMI, VMS)	28	39	39
TOTAL	7 655	7 278	7 047

4) Le taux de recours aux vecteurs du SSSM

ANNEE	2018	2019	2020
Taux de recours pour 1 000 habitants	7,06	6,73	6,51

Pour rappel : le taux de recours aux soins est une mesure de la consommation de soins des habitants d'une zone géographique rapportée à la population domiciliée dans cette zone.

Sur la base des données INSEE 2020 : nombre maralpins = 1 083 310.

B - Le Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO)

1) Le personnel sollicité

Interventions	Nombre interventions soutien sanitaire			
Interventions	2018	2019	2020	
Médecins seuls	2	2	0	
Médecins + infirmiers	97	87	79	
Infirmiers seuls	236	242	211	
TOTAL	335	331	290	

Comme en 2019, le Soutien Sanitaire est régulièrement assuré par un infirmier seul.

2) Le véhicule de Réhabilitation et de Soutien Sanitaire (VRSS)

Véhicule	2018	2019	2020
VRSS	21	25	23

Pour 2020, on note une activité stable pour le VRSS malgré la baisse globale de l'activité du SDIS.

C - La couverture sanitaire des manifestations

La participation du SSSM aux grandes manifestations, aux manifestations SP, aux exercices préfectoraux, ont mobilisé le service en 2020, qu'ils aient pu se dérouler ou qu'ils aient été annulés alors que préparés :

Manifestations maintenues :

- Tour de France cycliste
- Rallye de Monte Carlo
- Hommage National Attentat de Nice
- Dispositif Ministériel CADAM
- Obsèques SP disparus lors de la tempête Alex

Manifestations organisées et annulées :

- Grand Prix F1 Monaco
- Exercice tuerie de masse
- Carnaval et Fête des Citrons
- Palmathlon Nice (SP)
- Challenge aquatique Nice (SP)
- Challenge beach volley nice (SP)
- Exercice ANSES (laboratoire bio L3)
- Exercice Tunnel Cap Estel

C'est bien sûr une année atypique du fait des nombreuses annulations programmées ou de dernière minute.

D - Les missions vétérinaires

Missions spécifiques:

- la surveillance de la condition physique des chiens des SP, l'exercice de la médecine d'aptitude et préventive des chiens des équipes cynotechniques, le soutien sanitaire et les soins d'urgence aux chiens des équipes cynotechniques
- le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité
- -la participation à la formation des SP au risque animalier et/ou biologique ainsi que la formation des équipes spécialisées (groupe animalier, cynotechnie, NRBC).

Missions partagées :

- la participation aux opérations effectuées par les SDIS impliquant les animaux ou concernant les chaînes alimentaires,
- la participation aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des SDIS dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens et l'environnement.

Année	Nbre inter	Nbre inter animaux dangereux		
2018	80	31	49	0
2019	72	19	53	0
2020	98	34	64	0

- Hausse très marquée de 36 % des sorties vétérinaires malgré un contexte COVID, une analyse des chiffres uniquement sur 8 mois de l'année suite à la scission voulue par le GSA en Août 2020 et une baisse globale des missions pour animaux de 20 % en 2020 pour le SDIS 06. L'activité opérationnelle 2020 des vétérinaires SP a donc été très soutenue, même en excluant les 33 missions durant la tempête Alex : 65 interventions/8 mois soit en moyenne 8 interventions/mois soit 2 sorties/semaine.
- Sur l'ensemble des missions, 65 % sont relatives à des missions de sauvetage (animal victime), médicalisées à 100 % (+15 %) par les vétérinaires SP, à 73 % (+ 13 %) pour les missions de capture par contention chimique indispensable.
- 66 % (+ 13%) des missions concernent des animaux de la faune sauvage et/ou exotique dont 55 % pour des missions de sauvetage, missions requérant la technicité et l'expertise vétérinaire indispensable à la sécurité des intervenants.
- très forte hausse des missions interservices (+70%) certes, en lien avec la tempête Alex, reconnaissant la pertinence de disposer de vétérinaires SP, disponibles et qualifiés, capables de s'intégrer dans un dispositif de secours.
- Très forte hausse de la télé anesthésie (+ 150 %).

A - L'activité de médecine professionnelle et préventive

1) Les agents visités pour le SDIS



L'année 2020 est marquée par une forte baisse du nombre d'agents visités.

L'épidémie de COVID avec notamment les périodes de confinement a imposé une réorganisation de l'activité de la médecine professionnelle :

- Fermeture des cabinets de consultation,
- Prolongation des aptitudes conformément aux textes réglementaires,
- Arrêt des visites pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers,
- Mise en place de téléconsultations lors de la deuxième phase de confinement.

La tempête ALEX a directement impacté l'activité du service :

- Engagement des équipes sur le terrain,
- Impossibilité de déplacement avec le VMP.

2 – Les visites réalisées pour le SDIS



Le nombre de visites réalisées a fortement augmenté en 2020.

Ceci peut paraître paradoxal avec le précèdent indicateur (nombre d'agents SDIS visités) qui lui est en forte baisse. Cette augmentation est liée au fait que certains agents ont bénéficié de plusieurs visites notamment du fait de l'épidémie COVID.

La mise en place d'une cellule de suivi COVID pour le personnel en est donc la principale cause avec :

- * le suivi des agents malades,
- * le suivi des cas contacts.

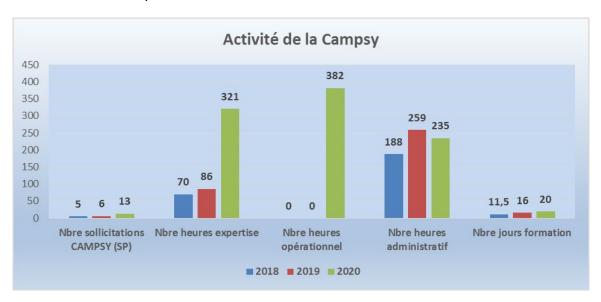
Par ailleurs, certains agents porteurs de pathologie particulière ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part du médecin de médecine préventive (adaptation de poste voire éviction).

B - La CAMPSY Sommaire

La Cellule d'Aide Médicale et psychologique composée de psychologues experts SPV et de médecins, procure accompagnement et soutien aux SPP, SPV et PATS dans le respect du secret professionnel et de la confidentialité.

La CAMPSY a pour missions :

- le soutien psychologique des agents en difficulté,
- les débriefings psychologiques suite à un évènement ou une intervention marquante,
- les entretiens d'expertise en lien avec la médecine professionnelle,
- les actions de formation et de prévention.



Au niveau opérationnel, l'année 2020 s'est caractérisée par :

Deux événements d'ampleur exceptionnelle :

- <u>La tempête Alex</u> dont les pertes humaines (y compris dans les effectifs du SDIS 06) et les dégâts matériels a mobilisé et affecté de façon intense les sapeurs-pompiers de tout le département pendant un mois.
 - Cet événement a mobilisé 3 psychologues de la CAMPSY pendant un mois environ avec une durée opérationnelle évaluée à 382 heures.
 - Le concours de 3 psychologues supplémentaires dans le cadre d'un renfort extradépartemental, venus prêter main forte aux 3 psychologues du département pendant 11 jours.
- L'attentat de Notre-Dame à Nice.

Au niveau des expertises, 321 entretiens individuels ont été réalisés en raison :

- des intempéries,
- d'entretiens individuels (sur demande de la médecine professionnelle ou de l'agent),
- des débriefings de l'année,
- de la volonté du service de médecine professionnelle d'accompagner psychologiquement tous les agents permanents du service de santé (33 agents ont bénéficié d'entretiens pour une écoute active et une identification des RPS).

D - L'épidémie COVID - 19 et Service de Santé

L'épidémie de COVID a fortement impacté notre service de santé :

- la période de confinement du début d'année nous a obligés à modifier notre façon de travailler :
 - en repoussant les dates limites d'aptitude des agents concernés,
 - en mettant en place des téléconsultations,
 - en gérant le rattrapage des visites périodiques sur le deuxième semestre ...
- l'activation d'une cellule de suivi médical des agents COVID a permis d'apporter un soutien à nos personnels quant aux conduites à tenir en cas de maladie ou lors des cas contacts. Nous avons pu renseigner en temps réel nos autorités sur l'impact de l'épidémie sur nos effectifs et donc sur nos capacités opérationnelles.

Agents COVID positif			
1° vague	28	SPP	17
Février à juillet 2020		SPV	11
		PATS	0
2° vague	242	SPP	129
Août au 31 décembre 2020		SPV	96
		PATS	17
TOTAL	270		

CAS CONTACTS			
1° vague	63	SPP	38
Février à juillet 2020		SPV	25
		PATS	0
2° vague	458	SPP	228
Août au 31 décembre 2020		SPV	179
		PATS	51
TOTAL	521		

III – La mission d'appui au fonctionnement

Cette mission comprend l'activité pharmaceutique, la logistique santé et la gestion des DAE du Conseil Départemental

A – La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Par décret du 26 décembre 2000, le législateur rend obligatoire la mise en place de PUI dans les SDIS afin de leur permettre de mener à bien les missions définies par le décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des SDIS.

<u>Les missions de la PUI :</u> <u>Sommaire</u>

« La pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de secours approvisionne les centres d'incendie et de secours en médicaments, objets ou produits nécessaires aux malades ou blessés auxquels ils donnent des secours et assure la surveillance de ces dotations ». (Article R5126-67 du code de la santé publique)

La PUI approvisionne également les véhicules opérationnels du service de santé. Elle a en charge la gestion des médicaments notamment l'oxygène médicinal, les dispositifs médicaux stériles, les pansements et produits d'hygiène.

Elle a également en charge l'information sur les produits de santé, la promotion et l'évaluation du bon usage des produits de santé ainsi que la sécurisation du circuit du médicament.

B – La logistique santé

Le service de la logistique dispose du matériel suivant :

Type de véhicules	2018	2019	2020
Véhicules médicalisés (VLM)	5	3	3
Véhicules para-médicalisés (VLI)	5	4	4
Véhicules spécialisés de soutien opérationnel	7	5	5
Ambulances de type C	116	116	116
Véhicules logistique (ULS/ULM)	3	3	3
Véhicules PC médical	0	1	1
Moyen NRBCe spécifique SSSM	1	2	2
Cellule médico-psychologique	1	1	1
PMA	3	3	0
DSA SP	503	415	387
DAE conseil départemental	643	683	644

C – La gestion du parc DAE du CD – La sensibilisation grand- public

Le SDIS, en partenariat avec le Conseil Départemental et les communes, a développé une « campagne » active de sensibilisation à l'usage des défibrillateurs s'engageant ainsi dans la prévention des accidents domestiques.

De même, le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes impose aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe avant le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

Le SDIS 06 gère 644 DAE répartis sur l'ensemble du département et destinés à l'usage du public. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées pour familiariser la population à l'usage de ces appareils.

Ratio DAE/habitant: 1 DAE pour 1 682 habitants.

GF CITOYENNETE



Objectif: Favoriser l'auto-sauvegarde des publics face aux aléas de sécurité civile et des risques majeurs

Réduire la vulnérabilité et la sinistralité – Accroître la résilience

Partager les valeurs républicaines

Réduire les incivilités et les entraves aux secours

Dynamiser le volontariat

<u>Méthode</u>: Démarches proactives de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)

Moyens: Un groupement, une volonté de servir, des partenariats, des prospectives,

Une équipe d'animateurs d'éducation aux risques

ACTIONS RÉALISÉES:

SENSIBILISATION A LA CONSCIENCE DU RISQUE ET A LA GESTION DE CRISES (adultes)

Module IMPACT (Immédiat Management Planification Action)

Module interactif d'apprentissage par les compétences : les cellules «planification» conçoivent et animent une crise gérée par les cellules «action» (3h00)

Module dispensé en France (06, 13). **10** <u>actions pour 179 personnes sensibilisées</u> (Communes, éducation nationale, ENSOSP).

PREVENTION DES ENJEUX DE SECURITE CIVILE

1. IPCS - Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (adultes)

Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Du sinistre à l'arrivée des secours, que dois-je faire pour la mise en sécurité des personnes et de l'établissement dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté - PPMS (5h00) ?

Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06. 400 000 personnes sensibilisées depuis sa mise en œuvre. 42 actions pour 622 adultes sensibilisés (établissements scolaires, collectivités, établissements privés).

2. Exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS

Exercices réalisés pour les établissements ayant suivi un IPCS (thématique incendie, mise à l'abri, séisme) 10 actions, 1650 élèves et adultes sensibilisés.





3. ASSEC (ASsistant SECurité) (CM1 à 2nd)

Aider le professeur lors des mises en sécurité : évacuation, mises à l'abri, gestes de premiers secours (2h00).

349 actions pour 8285 élèves assistants sécurité sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour) et 9 actions pour 180 élèves de Centres de Loisirs.



CLASSES A THEMES

1. Classes Engagement et Citoyenneté (5ème)

Programme innovant de la politique de la ville porté par la Préfecture des Alpes-Maritimes associant le SDIS, l'Armée, la Police Nationale et la Gendarmerie.

Dynamique éducative sur les valeurs républicaines et la connaissance des missions des partenaires.

Collèges Jules Romains et Maurice Jaubert à Nice, Paul Langevin à Carros.

22 actions pour 68 collégiens - 13 séances de 2h00/an.

2. Classes Cadet de la Sécurité Civile (5ème et 3ème)

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, je suis acteur de ma sécurité et celle de mes proches, j'identifie le danger pour les éviter et j'adopte les comportements les plus adaptés, je découvre les missions des sapeurs-pompiers pour mieux les respecter et les solliciter à bon escient. Collèges Pablo Picasso à Vallauris, Carnot à Grasse et depuis la rentrée 2019 : collège Don Bosco à Nice.

33 actions pour 75 collégiens - 14 séances de 2h00 ou 3h00/ tous les 15 jours.

3. Classe Cadets de la Défense (3ème) AUCUNE ACTION EN 2020 (COVID)

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, connaissance du métier de sapeur-pompier.

Classe de la défense du secteur de Cannes et Puget-Théniers.

Annulation des actions pour les classes cadets de la défense.

Programme annuel des classes à thèmes – séance de 2h00 à 3h00 :

- Présentation des missions de sapeurs-pompiers, appel des secours (112).
- ASSistant Sécurité.
- Gestes qui Sauvent.
- Module Incendie : démystification des extincteurs. La fumée c'est dangereux.
- Découverte des moyens de sécurité et de secours du collège.
- Sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours.
- Jeux de cohésion / sport.
- Risques routiers : mise en situation de secourisme.
- Visite d'un Centre d'Incendie et de Secours.
- Séance au Centre d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant et visite du Centre de Traitement de l'Alerte.
- Présentation de la spécialité cynotechnique.
- Présentation de la spécialité Sauvetage Déblaiement.
- Randonnée cohésion : initiation à la lecture de carte, prévention feu de forêt.
- Présentation de la spécialité Groupe Sauvetage Animalier.
- Présentation du Groupe d'Intervention Nautique, prévention en mer.
- Espace Game sécurité civile.
- Cérémonie.

PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES (3 à 8 ans et adultes)

Module « C'EST BIEN » (Chutes-Etouffement-Sport-Transport-Brulure-Intoxocation-Electrocution-Noyade) Prévention des risques domestiques des plus vulnérables (45 mn).

<u>224 actions pour 5851 maternelles et écoliers sensibilisés</u> (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour), <u>12</u> actions pour 318 écoliers et 4 actions pour 77 adultes.

SECURITE ROUTIERE

1. Crash test + atelier de secourisme (collégiens et lycéens)

Démonstration des distances de freinage et crash test d'une voiture percutant à 30km/h un scooter avec mannequin protégé avec l'équipement du parfait motard. 2 élèves jouent le rôle des primo intervenants sur l'accident suivi par l'intervention d'un VSAV (30 min). Ateliers de secourisme (5x 45 min). 12 actions pour 2730 collégiens et lycéens (300 élèves peuvent être sensibilisés par jour).







2. Témoin d'un accident, je fais le 1^{er} PAS vers la victime (primaires à adultes)

Témoin : premier maillon de la chaîne des secours, je fais le 1^{er} PAS vers la victime : je me protège, je protège les tiers et la victime, j'alerte les secours je fais les premiers gestes de secourisme (15 min). 12 actions pour 3152 collégiens et lycéens (340 élèves peuvent être sensibilisés par jour).









3. Sécurité dans les Transports Scolaires (primaires à adultes)

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h00). Action réalisée en partenariat avec les transporteurs scolaires; les forces de l'ordre et le Conseil Départemental.

31 actions pour 1033 collégiens sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

RISQUES SOCIAUX, REDUCTION DES INCIVILITES

1. Stage de citoyenneté et formation civique avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (mineurs et jeunes adultes)

Présentation des missions des sapeurs-pompiers, sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours, responsabilisation individuelle, initiation au secourisme (2h30). 14 actions pour 86 jeunes sensibilisés.

2. Prévention des incivilités - Rencontres Citoyennes en Centre d'Incendie et Secours (5ème)

Ateliers sur la connaissance des sapeurs-pompiers et les conséquences des incivilités (2h) **ACTIONS ANNULEES (COVID)**

3. Bains en entreprise (3^{ème})

Elèves de 3^{ème} en REP+ (à la demande de la préfecture) et candidatures spontanées d'élèves de 3^{ème}. 2 stages, 14 élèves sensibilisés pour les collèges de Pablo Picasso à Vallauris et Simone Veil à Nice.

PREVENTION BAIGNADES

1 action pour 15 collégiens

RISQUE NATUREL EN MONTAGNE

4 actions pour 100 écoliers

PREVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES (collégiens à adultes)

Simulateur incendie - Tente avec machines à fumée et totems préventifs (15 min).

Les fumées sont dangereuses, je me baisse et je sors de la pièce, je referme la porte derrière moi.

ACTIONS ANNULEES (COVID)

PREVENTION DES FEUX DE FORETS (collégiens)

Jeu de rôle interactif sur le risque feux de forêt et présentation d'un CCF (45 min).

Quels sont les comportements adaptés face au danger du feu de forêt, comment les sapeurs-pompiers luttent contre le feu de forêt, nécessité de débroussailler (4 jours sur deux sites : parcs départementaux de la Revère et Vaugrenier lors des journées nature du Conseil Départemental)

1 action pour 20 écoliers





LE MINI PARCOURS SPORTIF SAPEUR-POMPIER (6-12 ans)

Engagement physique, prise de risque et respect des règles de sécurité, message de sensibilisation des parents aux accidents domestiques (durée du parcours : 1 minute par enfant).

6 actions pour 373 enfants et familles sensibilisées (170 élèves peuvent être sensibilisés par jour).



ACTIONS CITOYENNES – MANIFESTATIONS – SALONS

Rencontre de la sécurité civile, Rallye Citoyen, Rallye Mont-Agel, Parcours du cœur, Association virade de l'espoir, Congrès régional, Congrès départemental, 12ème fête des enfants, Forum des métiers, Printemps des Rives, Journées d'intégration dans les collèges, Journées portes ouvertes dans les CIS, Association Solidarsport, Mairie, etc.

Lors de ces manifestations, plusieurs ateliers sont proposés : Simulateur Incendie, Mini Parcours sportif Sapeur-Pompier, Le témoin : 1^{er} maillon de la chaine des secours, etc.

Forum des Métiers 6 actions pour 197 lycéens et collégiens

Simulateur Incendie 3 actions pour 267 collégiens

BILAN 2020:

Nb total d'actions: 796

Nb total de personnes sensibilisées : 25 322 dont 1433 adultes et 23 889 élèves.

(Les actions de sensibilisation sont comptabilisées dès lors qu'un message de prévention est transmis à une cible citoyenne à partir d'une durée de 15 minutes hors mini parcours sportif du sapeur-pompier).

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 067 véhicules.



Prix unitaire moyen d'achat 81 356 €

2020 Les Véhicules dont 'affecté Parc Global en site OPS' Total du parc roulant 1067 758 Véhicules de Secours (sanitaire et secours routier) 198 176 dont: -Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) 150 132 - Véhicule de Secours Routier 20 17 - Véhicule Polyvalent de Secours Routier (VPSR) - Véhicule intervention tramway fourgonnette 2 - Véhicule de liaison Médicalisé 8 -Véhicule léger infirmier 7 -Autres (AMI, VRSS, VNOVI, VULS) 6 6 Engins Incendie et Feu de Forêt 223 201 dont: - Fourgon Pompe Tonne 55 47 - 'autres Engins Incendie (VPSI, VLIS, DAL)' 27 24 - Camion Citerne Feux de Forêt 124 113 - Camion Citerne Grande Capacité 16 16 - 'autres engins feu de Forêt (CAFF, ..)' 1 Moyens Elévateurs Automobiles 20 19 dont: - Echelles Pivotantes (EPC & EPS, BEAL) 20 19 Véhicules d'Intervention Diverses 193 115 dont: - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1) 60 42 - Véhicule tout usage léger (VTU2) 133 73 Véhicules de protection, soutien, logistique, Spécialité 72 57 - Véhicule soutien logistique (Méca, moto, porte engin..) 11 6 - Véhicule Appui opérationnel (CRAC, PCE, FEV, VAR..) 33 27 - Engins spécialisés (cyno, GMP, GIR, RD, NRBC..) 17 16 - Autres (LOG, VMP, VTRS, CMIC, VREPI) 11 8 Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance 340 180 dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG) - Véhicule liaison hors route (VLHR, VLTT) 104 86 - Véhicule de liaison utilitaire ou tout usage (VLU, VLTU) 37 67 - Véhicule de liaison léger (VL) 162 52 Véhicule de transport de personnel 21 10 21 10 dont: - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)

Fourgon Pompe Tonne Léger « Secours Routier »



Prix unitaire moyen d'achat

Camion Citerne Feu de Forêt Moyen



Prix unitaire moyen d'achat 277 039 €

I	PARC NAUTIQUE	34	30
Ī	TOTAL PARC ROULANT ET NAUTIQUE	1 101	788

(ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)

(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles'

Acquisitions en véhicules et équipements spécialisés sur l'année 2020

Véhicules et équipements spécialisés commandés en 2020						
15	VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)	1 220 337,98				
1	VLM SMUR	26 948,56				
3	VLM SDIS	76 853,88				
1	VGIR	29 785,45				
4	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type MASTER	102 780,35				
1	FPTL (fourgon pompe tonne léger)	227 827,94				
1	FPTL SR (Fourgon pompe tonne léger - secours routier)	251 995,37				
1	FPT (Fourgon pompe tonne)	272 947,90				
8	CCFM (camion citerne feu de forêt moyen / canon-treuil) financement sur 2019/2020	2 216 314,67				
1	CCRLSR	214 922,70				
1	CCRM	265 272,70				
2	VSRM	474 452,21				
1	CCRLSR OD	215 932,56				
	Sous total Véhicules et équipements spécialisés					

1	VLHR (véhicule léger hors route) type DUSTER	19 579,26
5	VLTT (véhicule léger tout terrain) + équipements	184 500,00
1	VTP (véhicule transport personnel) 9 places	22 941,22
11	VL (véhicule léger)	152 099,63
10	VTU 2 (5 places vitrés) type KANGOO	142 032,88
6	VTU 2 (2 places tolés) type KANGOO	89 477,62
	610 630,61	

TOTAL GLOBAL	6 207 002,88
--------------	--------------

- 10 Barques inondations (embarcation légère transportable pour inondation/motorisation 25 CV) :
 Positionnement → NICE (2) / CANNES (4) / MENTON (2) / ANTIBES (2)
- 8 Embarcations « semi-rigides » : 4,20 m à 4,60 m / motorisation 40 CV

Missions principales: Secours côtier

- Positionnement → NICE (2) / CANNES (2) / MENTON (1) / ANTIBES (1) / CAGNES (1)/ RESERVE DEPARTEMENTALE (1)
- 2 Embarcations « semi-rigides » : 6 m à 6,30 m / motorisation 150 CV

Missions principales : Secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau

- Positionnement → MENTON (1 « Sainte Luce ») / ANTIBES (1 « Martini »
- 3 Vedettes « coques rigides » / motorisation 200 à 250 CV

Missions principales : Support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité

- Positionnement => Nice (1 « Alerte V ») / Cannes (1 « Fourmigue ») / Antibes (1 « Volpi »)
- 1 vedette « sauvetage » plus de 10 m / motorisation 2X 420 CV

Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, PC Mer

- o Positionnement => Nice (1 « Croizet »)
- 2 vedettes « bateau pompe » plus de 10 m / motorisation respective 2X 350 CV et 2X 609 CV
 Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, feux de Navire, PC Mer
- Positionnement => Cannes (1 « Brutus ») / Antibes (1 « Jean Giraud »)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)



Groupe Milieu Périlleux :

- secours en Montagne,
- secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain
- secours en eaux vives



Risques radiologiques :

- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 2 unités de décontamination NRBC (dotation Etat)



Risques Chimiques et Biologiques :

 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)



Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :

 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)



Secours Nautique et Subaquatique :

- secours subaquatique,
- secours côtier,
- secours en eaux vives



Sauvetage Animalier:

 1 véhicule de secours animalier appuyé d'un vétérinaire



Sauvetage Déblaiement :

- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroporté)



Unité d'intervention Cynotechnique :

- Recherche sous décombres.
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures Sommaire

Le SDIS dispose de 76 casernements dont (voir le positionnement des centres de secours sur la carte du département en page 7 ci-avant) :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 6 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 50 CPI (Centre de Première Intervention)
- 11 APS (Antenne de Premiers Secours)

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

Surface totale des locaux :

Locaux administratifs (dont locaux de vie): 69 764 m²
 Locaux techniques (dont garages et ateliers): 31 186 m²

100 950 m²

Plan pluriannuel pour 2016-2021

Le plan pluriannuel de constructions et de restructurations pour 2016-2021 est défini dans ses grandes lignes. Sont en instruction, les opérations suivantes :

OPERATION	TYPE DE TRAVAUX	DATE D'ACHEVEMENT		
CIS SAINT LAURENT DU VAR	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	RECEPTIONNE NOVEMBRE 2019		
CIS LA TURBIE	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	2ème QUINZAINE MAI 2021		
CIS TOURRETTE LEVENS	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	1ère QUINZAINE MAI 2021		
CIS ROQUEBILLIERE	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	1ère QUINZAINE MAI 2021		
CIS ROQUEFORT LES PINS	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	RECEPTIONNE OCTOBRE 2020		
CIS SAINT MARTIN DU VAR	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	2ème QUINZAINE DECEMBRE 2021		
CIS PUGET THENIERS	CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	DECEMBRE 2021		
CIS ROQUEBRUNE CAP MARTIN	LANCEMENT CONSTRUCTION NOUVELLE CASERNE	JUIN 2023		

Nouvelle caserne de Saint-Laurent du Var



Les Finances

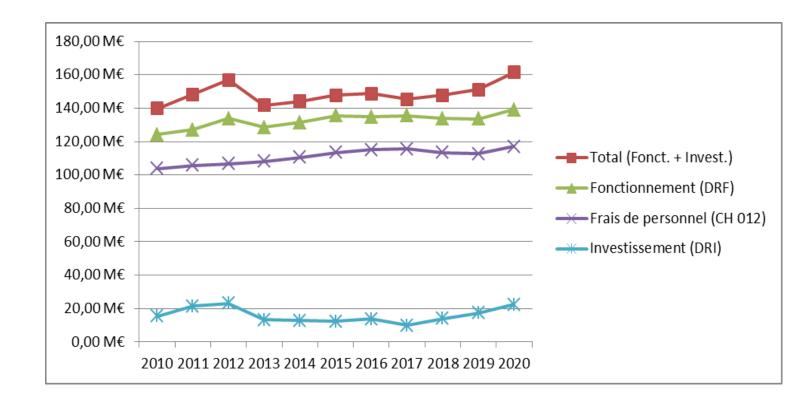
Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2010

Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 139,74 millions d'euros (M€) en 2010 à 161,46 millions d'euros (M€) en 2020, ce qui représente une moyenne annuelle d'évolution globale de 1,55 %.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total (Fonct. + Invest.)	139,74 M€	148,34 M€	156,92 M€	141,85 M€	144,07 M€	147,80 M€	148,62 M€	145,44 M€	147,84 M€	151,03 M€	161,46 M€
Fonctionnement (DRF)	124,33 M€	126,98 M€	133,81 M€	128,51 M€	131,31 M€	135,48 M€	134,85 M€	135,54 M€	133,78 M€	133,69 M€	139,14 M€
Frais de personnel (CH 012)	103,71 M€	105,73 M€	106,80 M€	108,16 M€	110,62 M€	113,48 M€	115,05 M€	115,58 M€	113,38 M€	112,72 M€	117,09 M€
Investissement (DRI)	15,40 M€	21,37 M€	23,10 M€	13,33 M€	12,76 M€	12,32 M€	13,76 M€	9,90 M€	14,06 M€	17,34 M€	22,31 M€
Part de la masse salariale /DRF	83,41%	83,27%	79,81%	84,16%	84,24%	83,76%	85,31%	85,28%	84,75%	84,31%	84,15%

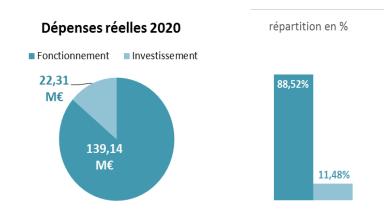
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) + Dépenses réelles d'Investissement (DRI)

Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale qui représente 84,15 % de la section de fonctionnement en 2020, avec une évolution moyenne annuelle sur la période totale (2010 à 2020) de 1,29 % par an.

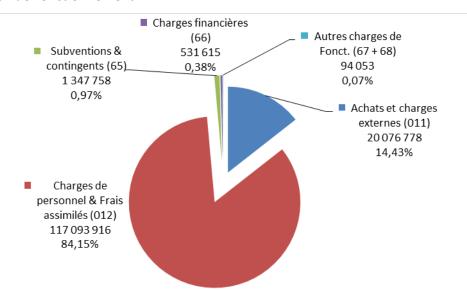


Le montant des dépenses réelles 2020 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 126,91 euros par an (dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2020 = 161 456 899 € / population DGF = 1 270 170) ce qui représente 10,58 € par habitant et par mois en 2020.

Les dépenses réelles constatées en 2020 se répartissent de la manière suivante :

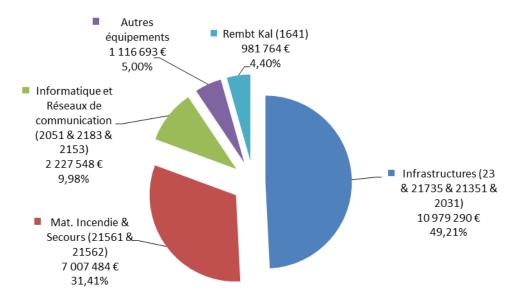


A - Au niveau de la Section de Fonctionnement



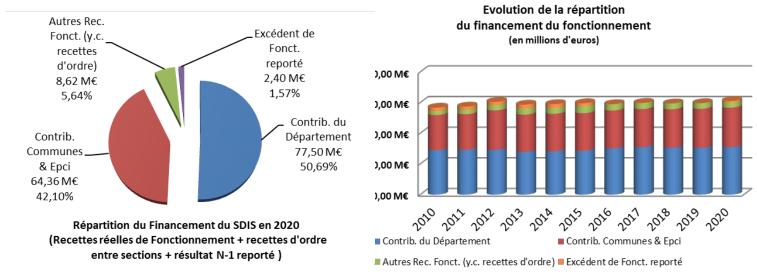
Répartition des Dépenses de Fonctionnement en 2020

B - Au niveau de la section d'Investissement

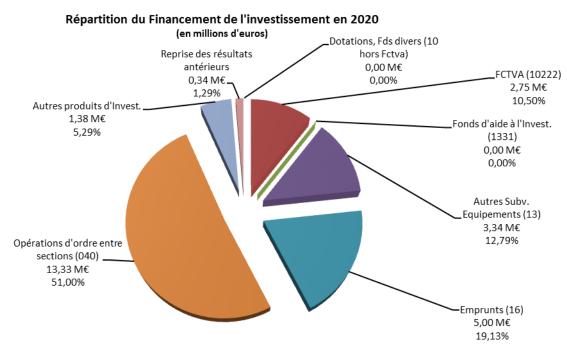


Répartition des Dépenses d'Investissement en 2020

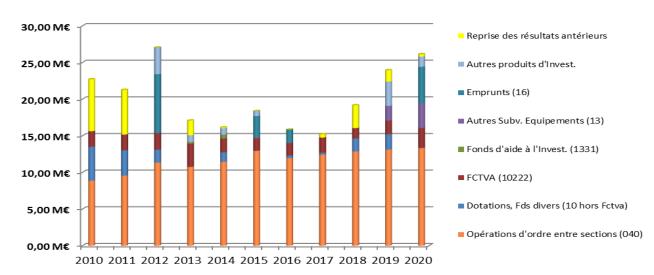
Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le Conseil départemental et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :



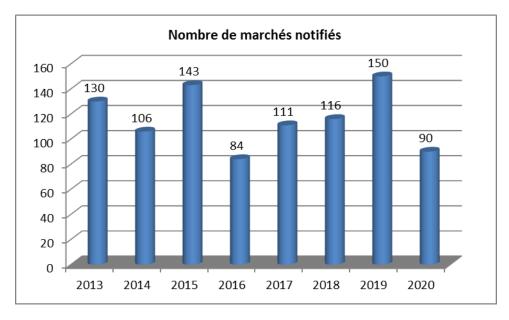
Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :

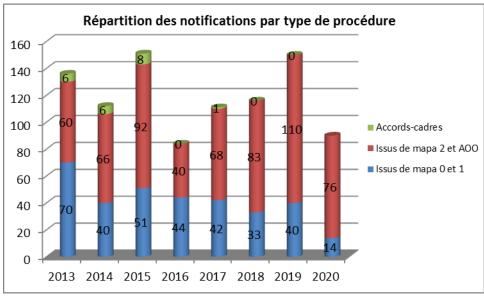


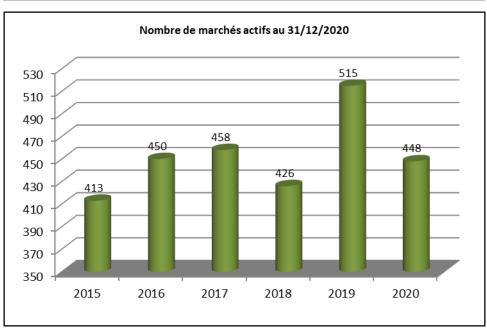
Evolution de la répartition du financement de l'investissement (en millions d'euros)



Chiffres clés de l'activité du service de la commande publique







Les faits marquants 2020

Feux de forêts

Le 10 février, 56 sapeurs-pompiers sont intervenus sur la commune de Saint-Auban pour un feu de forêt, appuyés par l'action de Force 06. Le feu a parcouru 7 ha avant d'être maîtrisé. Deux autres feux se sont déclarés, un à Bouyon (2ha) et un à Coursegoules (1ha)

Le lendemain, la journée est marquée par un vent très violent notamment sur l'Ouest du département. Au petit matin, les sapeurs-pompiers sont appelés pour un feu attisé par le vent violent sur la commune de Saint-Vallier de Thiey. Le vent ne permet pas l'utilisation de moyens aériens. Plus d'une centaine de sapeurs-pompiers sont engagés. Les primointervenants ont procédé à une défense de maison et ont mis en sécurité une famille de 4 personnes. Des colonnes du SDIS13 et du



bataillon des marins pompiers de Marseille sont appelées en renfort ainsi qu'un groupe incendie du Var. Alors que le feu est sur le point d'être fixé à mi-journée, un nouvel incendie se déclare à Gréolières, nécessitant l'engagement de plus d'une soixantaine de pompiers appuyés par une quinzaine d'agents de Force 06.

En milieu d'après-midi, un troisième feu se déclare, il se situe sur la commune de Saint-Auban sur une zone très difficile d'accès (zone différente de la veille). 85 sapeurs-pompiers dont la colonne extra départementale du 13 sont engagés.

Le feu a parcouru 50 hectares à Saint-Vallier de Thiey, 40 hectares à Gréolières et 3 hectares à Saint-Auban.

Feu de chalet à Auron

Le 29 février, près de 70 sapeurs-pompiers ont été engagés sur un feu de chalets en bande situé dans la station de Auron. Le feu était particulièrement virulent compte-tenu de la structure bois des chalets. Une quarantaine de personnes ont été évacuées et mises en sécurité.



Feu de grenier à Cannes

Le 9 juillet, plus d'une soixantaine de sapeurs-pompiers est intervenue sur un feu de grenier dans une maison située à Cannes. Une intervention de longue haleine qui a nécessité plusieurs heures d'intervention afin de sécuriser la structure fragilisée par les flammes.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un feu de grenier de 50 m² environ dans une villa individuelle de 2 étages qui présentait un effondrement partiel de sa structure et du toit. 2 personnes ont été évacuées de l'habitation indemnes et ont été relogées par les services de la ville. Les secours ont procédé à l'extinction du foyer par l'extérieur et ont stabilisé la structure au moyen d'étais. La protection d'une villa contigüe a également été mise en place avec des moyens hydrauliques. Un habitant d'une villa contigüe menacée par la chute de la cheminée a été relogé par ses propres moyens.



Les sapeurs-pompiers ont procédé à une surveillance active et aux traitements de légères fumerolles toute la journée du 10 juillet, l'intervention est considérée terminée le 10 juillet à 18h30.

Feu dans un ERP à Villeneuve-Loubet

Le 5 août, une centaine de pompiers est intervenue sur un très important feu d'établissement recevant du public, le restaurant Mac-Donald's situé dans la zone commerciale de Villeneuve-Loubet avec d'autres bâtiments (hôtel, restaurant, magasins) à proximité. Une opération de très longue haleine entre extinction, noyage des points chauds et déblais. Cette intervention a nécessité de nombreuses rondes afin de prévenir tout risque de reprise.



Accident de spéléologie

Le 29 août, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un accident de spéléologie. A ce titre, les moyens du dispositif ORSEC spéléologie ont été mis en œuvre.

Dès leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers ont engagé des équipes spécialisées en milieu périlleux appuyés par le Spéléo Secours Français et les CRS 06 pour accéder à la victime qui se trouvait à - 110 mètres. L'opération longue et difficile durera une grande partie de la nuit.

En conséquence, des moyens de commandement, logistiques et de soutien ont été engagés. La victime a été extraite de l'aven à 1h30 du matin. Le bilan de la victime effectué par le médecin SP n'a pas nécessité son transport à l'hôpital. Elle présentait une luxation de l'épaule suite à une chute.



Feu dans un ERP à Cannes

Le 12 septembre vers 10h du matin, un incendie est signalé dans le magasin « Autour de Bébé » à Cannes. A l'arrivée sur les lieux, le feu généralisé avait percé la toiture et menaçait les établissements voisins. 54 pompiers ont été engagés permettant d'éteindre le feu avec un important dispositif hydraulique (dont deux lances aériennes)

Le commerce de 350 m2 a été totalement détruit. Il faisait partie d'un grand ensemble de plus de 500m2 intégrant 11 ERP.

Aucune victime n'est à déplorer. Une opération qui a duré près de 6 heures et qui s'est poursuivie à travers des rondes de surveillance avec traitement de certains points chauds le lendemain.



La Tempête Alex

Le 2 octobre, le département des Alpes-Maritimes est placé en alerte rouge pour pluie et inondations.

Le passage de la tempête Alex, d'une violence inouïe et inédite, va provoquer la désolation dans les Alpes-Maritimes. Des pluies diluviennes vont s'abattre et venir gonfler les cours d'eau provoquant des crues brutales et occasionnant de nombreux dégâts.



Les routes ont été dévastées et de nombreuses habitations aussi dans les vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya laissant plusieurs villages coupés du monde.



Ces dégâts ont nécessité de longues opérations d'évacuations et de recherches.











Des travaux colossaux de reconstruction des routes, de ponts, des réseaux d'eau et d'électricité, sont nécessaires, pour un coût d'au moins un milliard d'euros.





Le bilan dramatique de la tempête Alex est de 10 morts et 8 disparus.

Le commandant Bruno Kohlhuber et le sapeur Loïc Millo font partie de ces victimes. Ils ont disparu aux premières heures de la catastrophe lorsque la route s'est effondrée sous leur véhicule, qui a été emporté par les flots déchaînés de la Vésubie.



Le commandant Bruno Kohlhuber a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.

La médaille de la sécurité intérieure, la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels et la médaille pour acte de courage et de dévouement - échelon or - lui ont été décernées à titre posthume.

Il a été promu au grade de commandant à titre exceptionnel.

Loïc Millo est porté disparu depuis le 2 octobre 2020.

Attentat à la basilique Notre-Dame à Nice

Le 29 octobre, s'est déroulé un attentat à la basilique Notre-Dame à Nice.

Trois personnes, deux femmes et un homme, ont été tuées dans une attaque au couteau survenue dans la matinée dans la basilique Notre-Dame.

L'auteur a été interpellé par la police municipale.

Une cinquantaine de sapeurs pompiers appuyée par les medecins et infimiers pompiers a été engagée aux côtés des forces de police.





Le président de la République, Emmanuel Macron, s'est rendu sur place dans l'après-midi



Feu à l'hôpital Lenval de Nice

Le 9 décembre, le feu s'est déclaré dans une chambre de l'hôpital Lenval. Un matelas se serait embrasé dans une chambre située au deuxième étage.

L'intervention rapide des sapeurs-pompiers (plus d'une quarantaine) a permis d'éviter la propagation aux chambres attenantes.

Un enfant se trouvait dans cette chambre. La jeune victime, légèrement intoxiquée a été transférée aux urgences. Les autres patients hospitalisés dans ce bâtiment ont été accueillis dans différentes unités de soin.

Des policiers municipaux ont également été pris en charge en fin d'après-midi « **pour une potentielle intoxication par les fumées** ». Durant l'intervention des pompiers, par mesure de précaution, la circulation a été coupée sur la ligne 2 du tramway.





SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours 140, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 99 – 06271 Villeneuve-Loubet Cedex

Réalisation : Groupement fonctionnel de l'évaluation des politiques du SDIS Crédits Photos : SDIS 06, CD06